ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège CACAULT
Route de Gorges
B.P. 29608
44196 CLISSON cedex
Tél : 02 40 54 02 04
ce.0440008v@ac-nantes.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 6
Jeudi 29 juin 2023

Membres présents : M. Levrard, L. Guilbert, O. Abah, J.M. Juret, B. Gaildry, P. Bretaudeau, A.V. Herbain, M.P. Houart, M. Landreau, I. Le Roux, S. Rautureau, S. Chéory, C. Bonhomme, T. Dubernet, C. Dudek, A. Maoulida, S. Piveteau, M. Thominet

Membres excusés : K. Fouquet, B. Mahieu, S. Protois-Menu, J. Baillet, C. Bouchard

Membres absents : F. Guillot, C. Lino, C. Quersin, N. Viot, N. Coulibaly, A. Maoulida, E. Persehaie

Nombre de membres du conseil d'administration : 28
Nombre de membres présents : 18
Quorum : 15

Début du conseil d'administration : 18h05.

Présentation de l'ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2023
3. Rapport d'auto-évaluation du collège
4. Tableau de répartition des moyens et dotation horaire globale pour la rentrée 2023
5. Mesures de responsabilisation
6. Affaires financières : décision de l'ordonnateur, décisions budgétaires modificatives, dons et modification de l'E.P.A. 2023
7. Budget définitif du voyage à Saint Hilaire de Riez
8. Contrats et conventions
9. Autorisation de recrutement des assistants d'éducation pour la rentrée 2023
10. Projets d'actions pédagogiques 2023/2024
11. Calendrier des stages 2023-2024
12. Questions diverses

1 - Désignation du secrétaire de séance

M. Jean-Marc Juret, représentant de l'équipe de direction, sera en charge du compte-rendu du CA.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 4 avril 2023

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques ou des observations relatives à ce procès-verbal.

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 1

Vote : Le PV du CA du 04/04/2023 est adopté.

3 – Rapport d'auto-évaluation du collège

Présentation du rapport d'activité par Mme Chapelle, Inspectrice ; M. Lejeune, IEN ; M. Juteau, responsable EPLE. L'objet est de présenter le rapport, de le compléter après les échanges avec le CA pour finalisation au mois de juillet.

COMPTE-RENDU À PARTIR DES ENTRETIENS DU 11 MAI.

Domaine 1 : LES APPRENTISSAGES ET LE PARCOURS DE ELEVES

Nombreux points d'appui, tutorat, action éducatives, soutien… :

- Le travail des acteurs : l'enseignante d'Ulis et la référente allophone qui participent pleinement à l'inclusion des élèves.
- Parcours avenir bien en place ainsi que le Parcours Avenir à l'intention des 4èmes fragiles qui s'orientent vers un projet d'orientation court.
- Dynamisme du Parcours EAC (éducation artistique et culturelle) qui permet un certain nombre de sorties.

Point d'attention :

- Développer l'inclusion des élèves de Segpa
- Les AESH qui souhaiteraient d'avantage connaitre les difficultés des élèves suivis.
- Orientation importante en seconde générale pour les élèves en difficultés, par manque d'offres sur le territoire.
- Manque de motivation et perte de sens des élèves et des enseignants vis-à-vis des apprentissages.
- « Apprendre à apprendre » attention à ce que ce ne soit pas développé que du point de vue des adultes.

Propositions d'actions :

- Transversalité des projets
- Rendre le Parcours Avenir visible ; faire en sorte qu'il ne concerne pas que les élèves de troisième
- Evoquer l'orientation dès la quatrième.
- Mutualiser les pratiques de différenciations (échanges entre les professionnels)
- Conseil pédagogique : cette instance pourrait être une instance d'échanges sur la pédagogie ; la concevoir différemment d'une instance informative
- Bilan sur la semestrialisation.
- Elaborer un plan pluriannuel de formation pour instaurer une dynamique collective.

Il s'ensuit un débat autour du bien-être de l'enfant et de ce qui incombe à l'école et ce qui incombe aux parents.

Domaine 2 : LA VIE ET LE BIEN-ETRE DE L'ELEVE, LE CLIMAT SCOLAIRE

L'équipe a bien identifié les points :

- La cellule de veille qui fonctionne et qui se réunit régulièrement
- Les heures de vie de classes sont bien utilisées (relation dans les classe)
- Equipe de vie scolaire bien investie avec une bonne communication avec les professeurs principaux ; Les jeunes identifient bien les actions qui leur sont proposées : ateliers, conférences ; adultes référents… La question du harcèlement bien prise en compte. Bonnes relations entre les parents et les enseignants.

Points d'attention :

- Difficulté à réunir tous les acteurs
- Mal être de 50 élèves qui déclarent ne pas se sentir bien ; usage du numérique et réseaux sociaux, violences entre élèves ; sentiment de violence ressentie par les filles de sixième.
- Pas de formalisation sur ce qui peut être fait par chacun des collègues PP.
- La permanence jugée peu propice aux apprentissages. Proximité des AED qui pose problème aux yeux des parents. Les élèves de Segpa restent entre eux. Les actions des instances des délégués non identifiés.

Propositions :

- Parcours avenir à mieux structurer, rendre visible.
- Parcours citoyen, rendre visible et travailler sur la cohérence ce qui se fait et faire en sorte que cela se développe sur tous les niveaux (CPS) ….
- Que faire autour du cyber-harcèlement ?
- Faire en sorte que les élèves de Segpa trouvent une estime de soi avec des actions valorisées au sein du collège.

Domaine 3 : LES ACTEURS LA STRATEGIE ET LE FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Bonne analyse des acteurs

Points d'appui :

- Bonnes relations interpersonnelles, les personnels restent au collège Cacault.
- Equipe de restauration et agents qui participent volontiers à la vie du collège
- Equipe enseignante porteuse de projets, et dynamique, ce qui n'est pas toujours le cas des équipes qui s'installent dans la durée.
- Le pilotage entre les différentes équipes.
- Le conseil pédagogique fonctionne.
- Demande d'une attente de pilotage après 4 années difficiles.

Points d'attention :

- Le conseil pédagogique doit être une instance de concertation.
- Faire attention à la lisibilité des projets, rationaliser sans casser les dynamiques.
- Accéder aux CDI plus facilement.
- Les règles de justice scolaire à clarifier aux yeux des élèves.
- Actions des éco délégués qui demande à être développées.
- Les AED et les enseignants demandent à échanger plus sur les conditions individuelles.

Propositions :

- Communication interne, se mettre d'accord sur les outils et protocole.
- Travailler le projet d'établissement pour aller plus loin collectivement. Attente forte de tous.

Domaine 4 : L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAT

- Liaison école-collège et collège-lycée
- Suivi du travail à la maison, recherche d'appui avec les partenaires éducatifs
- Séjours qui doivent être articulés autour de la pédagogie et de la culture

Recommandations :

- Dynamiser le conseil école-collège
- Avoir le réflexe de chercher des partenaires pour mener des actions.

CONCLUSION :

Établissement serein, chacun assume les forces et les difficultés, pas de défaussement sur des causes extérieures. Volonté de faire bouger les choses. Souhait d'avoir une feuille de route pour mener une action collective : le projet d'établissement devrait être le support.

4 – Tableau de répartition des moyens et dotation horaire globale pour la rentrée 2023

M. Levrard présente la DHG et en rappelle les conditions : suppression de la techno et augmentation de la physique.
HSA en anglais.
Diminution des effectif 634 élèves -> 569.
Segpa non complète et orientation précoce des élèves en 4ème. Des élèves perdus par rapport aux prévisions d'entrée en sixième. (-11 par rapport aux prévisions)
Départ sur le privé.
Les chefs d'établissement vont faire davantage d'actions envers les écoles primaires et plus tôt dans l'année.

Présentation de l'organisation pédagogique. Créneaux de 16 à 17 pour les devoirs-faits. Actions sur lesquelles seront mis le focus en concordance avec l'action « Apprendre à apprendre ». Soutien approfondissement le mercredi matin pour permettre l'organisations et permettre l'intervention des éventuels PE.
Le chef d'établissement propose de soumettre au votre une première version sans dédoublement en quatrième.

Le chef d'établissement propose de soumettre au vote la DHG et soumet l'autorisation de mettre en œuvre un dédoublement pour faire des groupes au niveau 4ème en physique, techno et SVT si cela s'avère possible.

Pour : 12	Contre :	Abstentions : 5

Les professeurs expliquent leur abstention : suppression de la techno, de l'instauration du soutien sans ajout de moyens qui va entrainer moins de disponibilités pour faire autres choses. Une autre réforme faite sans concertation ; question de la revalorisation des enseignants.

5 – Mesures de responsabilisation

Mme la CPE souhaite mettre en place des mesures de responsabilisation. Prise de contact avec des associations de plusieurs communes. Ces alternatives au sanction seront gérées par les parents, en général hors temps scolaire.
Le principal soumet au vote la possibilité de signer des conventions avec des associations ou des maires.

Pour : 16	Contre : 0	Abstentions : 1

6 – Affaires financières : décision de l'ordonnateur, décisions budgétaires modificatives, dons et modification de l'E.P.A. 2023

Mme la gestionnaire informe le Conseil de l'attribution d'une subvention départementale de 25 000 euros pour subvenir à l'augmentation des dépenses énergétiques.

Monsieur le Principal soumet au Conseil la proposition d'effectuer un don de 500 euros à l'association sportive du collège afin de l'aider à mener à bien ses activités.

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

Le Principal demande également un vote pour le don de 500 euros du foyer socio-éducatif en faveur du voyage Training à St-Hilaire de Riez, plus un complément de 550 euros à la suite de la vente de brioches :

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

Madame la gestionnaire présente les dépenses d'investissement à envisager dans l'établissement par un prélèvement sur les réserves du service général :

- Financement d'une auto-laveuse (1 500 €), en complément de la subvention du département
- Aménagement de la salle d'arts plastique : rénovation du matériel (5 500 €) mobilier et 3PC

- Mobilier salle des professeurs (2 000 €)
- Barnum pour l'EPS (1 000 €)
- Complément pour des sorties et projets (2 000 € dont 600 € pour la fête de la science)

Et également des dépenses d'investissement sur les réserves du service de restauration pour un trancheur à pain (3 500 €).

Monsieur le Principal soumet au vote toutes ces dépenses nécessitant un prélèvement :

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

L'autorisation de prélèvement est adoptée.

7 – <u>Budget définitif du voyage à Saint Hilaire de Riez</u>

Le coût final à la charge des familles sera de 83,64€ après le don du FSE. Celles-ci se verront rembourser de la somme de 36,36 € par élève (soit 30 % de la somme demandée initialement).
M. Le principal soumet au CA l'autorisation de fixer le montant du voyage à St Hilaire de Riez à 83,64€

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

8 – <u>Contrats et conventions</u>

<u>Collecte des cartons</u> :

Les cartons n'étant plus ramassés par la communauté de communes, l'établissement s'est tourné vers une association qui gère un chantier d'insertion (la SEMES) pour la collecte de cartons : 64,00€ par passage.
M. Le principal soumet au votre l'autorisation de contractualiser avec cette association.

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

<u>Maintenance de la presse à balle :</u>

Le coût de chaque collecte invite à utiliser le compacteur à cartons, ce qui nécessite un contrôle de cet engin (presse à balles) le montant de ce contrat de maintenance s'élève à 800,00 par an.
M. Le principal soumet au vote la possibilité de souscrire à ce contrat d'entretien avec la société ECP :

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

<u>Groupement de commandes papier :</u>

Comme tous les ans, l'achat du papier est un contrat négocié par l'intermédiaire d'un groupement de commandes auprès duquel il est nécessaire de renouveler l'adhésion pour l'année 2024.
M. Le principal soumet au vote la possibilité de souscrire cette convention avec le lycée d'Aizenay :

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

<u>Groupement de commandes de denrées alimentaires locales :</u>

Adhésion au nouveau groupement de commandes pour denrées alimentaires à l'initiative du département. Le collège s'engage sur une démarche d'achat de produits locaux et bio avec le département. La subvention obtenue permettra de financier la certification ECOCERT en fonction de la part des produits bio dans l'approvisionnement. Le symbole étant des carottes, plus la part est grande, plus le nombre de carottes est important. Le collège Cacault vise 2 carottes (sur un maximum de 3).
M. Le principal, soumet au votre la possibilité d'adhérer à ce groupement de commande de denrées alimentaires bio locales à l'initiative du département :

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

Convention de fourniture d'électricité (marché de département) :

Le département propose aux établissements de se fournir en électricité pour 3 ans (2025 à 2027) par l'intermédiaire d'un contrat négocié par l'UGAP. Les délais sont très courts. M. Le principal, soumet au vote la possibilité de signer cette convention.

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

9 – Autorisation de recrutement des assistants d'éducation pour la rentrée 2023

Le nombre d'AED mis à disposition de l'établissement par le Rectorat reste stable : 5,9 ETP d'AED.
M. Le principal, soumet au vote la possibilité de signer les contrats des AED.

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

10 – Projets d'actions pédagogiques 2023/2024

M. le Principal demande au Conseil de fixer à 30€ par élève le montant d'un voyage au Mont St Michel qui se déroulera le 26 septembre.

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

11 – Calendrier des stages 2023/2024

Les dates de stage :

- Pour les élèves de troisième du collège, les stages se dérouleront du 22 au 26 janvier 2024.
- Pour les élèves de Segpa et Ulis

  - **Troisièmes** :
    - Du 20 novembre au 1er décembre 2023
    - Du 5 au 16 février 2024
    - Du 17 au 30 juin 2024 (possibilité de l'avancer d'une semaine en fonction des dates de CFG).
  - **Quatrièmes** :
    - Du 15 au 19 janvier 2024
    - Du 25 au 29 mars 2024
    - Du 10 au 14 juin 2024 (possibilité de l'avancer d'une semaine en fonction des dates de CFG).

M. Le principal soumet au vote les dates de stage.

Pour : 17	Contre :	Abstentions :

12 – Questions diverses

Question des parents qui s'interrogent sur la raison pour laquelle les toilettes sont fermées à certains horaires.
M. Le Principal indique c'est une organisation tout à fait temporaire suite à d'importantes dégradations et que les toilettes resteront, à la rentrée, ouvertes aux horaires d'ouverture du collège.

Le conseil d'administration est clos à 20H39

Signature du Chef d'Etablissement
Marc Levrard

Signature du Secrétaire de séance
J.M. Juret